

À la découverte de

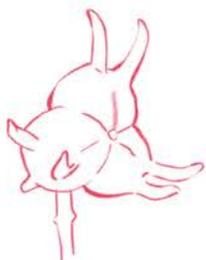
## La forêt de transition de moyenne altitude

Nichée dans les hauteurs de La Réunion, non loin du village des Makes, la forêt de Bon Accueil se révèle comme un écrin précieux de biodiversité. Entre ses essences végétales remarquables et sa faune variée, elle est un sanctuaire de vie, aujourd'hui protégée par le statut de Parc national.

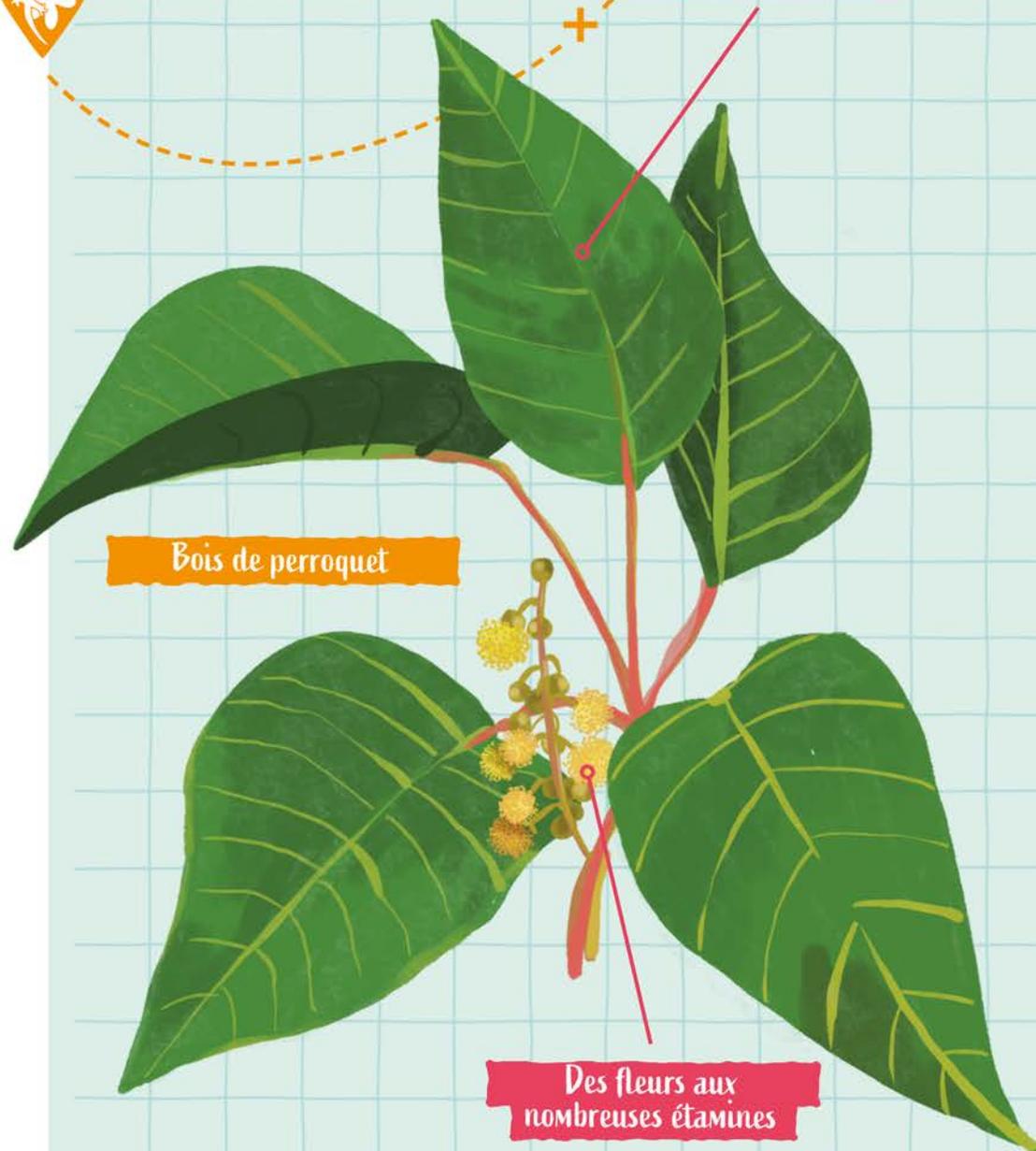
### La forêt de Bon Accueil, un exemple de forêt de moyenne altitude

Perchée au-dessus du village des Makes, dans les hauteurs de Saint-Louis, la forêt de Bon Accueil s'étend de 1 000 à 2 000 mètres d'altitude et se distingue par **une végétation variée** où se mêlent une belle diversité de bois de couleurs des Hauts, associés à des espèces que l'on trouve aussi à plus basse altitude.

On y trouve également bon nombre de fougères et d'orchidées, accrochées au tronc des arbres : **ce sont des épiphytes**. Ces plantes contribuent à la création de micro-habitats essentiels pour les insectes et les petits animaux qui les utilisent pour se nourrir, se reproduire ou se cacher des prédateurs.



Les épiphytes sont des plantes qui vivent sur d'autres plantes sans les parasiter, utilisant leurs hôtes uniquement comme support. Leur survie dépend de la qualité de l'air et de la présence d'arbres sains sur lesquels se fixer.



De grandes  
feuilles nervurées

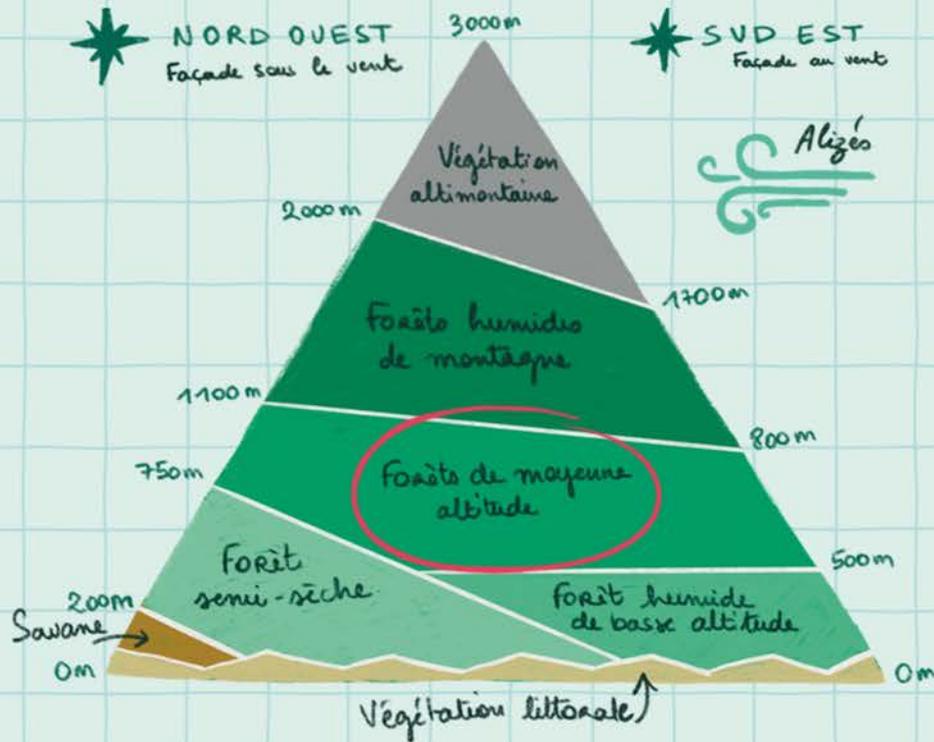
Bois de perroquet

Des fleurs aux  
nombreuses étamines

## Les milieux naturels réunionnais

Île volcanique, **La Réunion s'est formée progressivement** au fil des éruptions successives, des glissements de terrain d'origine tectonique et de l'érosion par les fortes pluies et les cours d'eau. Les reliefs accidentés, les variations d'altitude importantes, l'exposition au vent, la pluviométrie et la nature des sols influencent la répartition naturelle des étagements de végétation.

Le botaniste réunionnais Thérésien Cadet a beaucoup travaillé sur l'étude, la description et le fonctionnement des différents habitats naturels de l'île. Il identifia **6 grands étages de milieux naturels, auxquels s'ajoute la végétation littorale**.



**Ces 7 grands ensembles d'habitats naturels** sont définis par leurs conditions climatiques, leur altitude et leur végétation. La forêt de Bon Accueil constitue un habitat naturel présent dans l'étage de végétation "Forêts de moyenne altitude".

## Les essences végétales remarquables de la forêt de Bon Accueil

Préservée depuis de nombreuses années, la forêt est devenue **le refuge d'arbres rares et endémiques de La Réunion**.

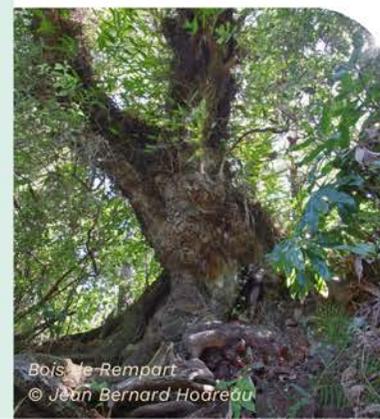


### Le Bois de fer bâtard (*Sideroxylon borbonicum*)

Réputé pour son bois extrêmement dur et dense, historiquement utilisé dans la construction navale et les maisons traditionnelles créoles. **Sa rareté** a attiré les braconniers, mettant l'espèce en danger d'extinction.

### Le Bois de perroquet (*Cordemoya integrifolia*)

Facilement repérable grâce à ses grandes feuilles nervurées et ses fruits en forme de perroquet. Endémique des Mascareignes, il a la particularité de **limiter la prolifération des espèces envahissantes autour de lui**.



### Le Bois de rempart (*Agarista salicifolia*)

Son allure tortueuse et massive est impressionnante. **Plante pionnière, c'est un arbre qui peut être dangereux car il est toxique**. Les éleveurs de bétail y sont attentifs pour éviter l'empoisonnement du bétail.



## L'Affouche étrangleur

Il existe plusieurs espèces pouvant être qualifiées "d'étrangleur" : on parle ici du **Grand Affouche** (*Ficus densifolia*).

**Liane monumentale**, elle s'agrippe à ses hôtes et les encercle jusqu'à leur mort. Certains spécimens de la forêt de Bon Accueil sont très vieux car ils résistent aux cyclones et n'ont pas été coupés, leur bois ayant peu de valeur.



Fanjan mâle et Longose - Forêt de Bon Accueil © Remy Ravon

## Les pestes végétales, le fléau qui menace la forêt

Les espèces invasives posent un défi majeur pour la conservation de la biodiversité locale. Dans la forêt de Bon Accueil, **trois espèces invasives** en particulier menacent tout un milieu naturel.



Les espèces invasives, ou espèces exotiques envahissantes (EEE), sont des espèces animales ou végétales introduites par l'homme, volontairement ou involontairement. Elles ont la capacité de proliférer rapidement et menacent directement les espèces indigènes par différents moyens : en modifiant leur habitat naturel, en les prédatant, et bien d'autres.

## Le Bois de Bassin (*Homalium paniculatum*)

Également appelé Corce blanc, il domine la forêt de sa hauteur. **Réputé pour son bois**, autrefois utilisé en ébénisterie, il ne fleurit qu'après les cyclones !



Corce blanc (*Homalium paniculatum*) © Parc national de La Réunion



## Le Bois jaune (*Ochrosia borbonica*)

**Espèce rare et classée en danger d'extinction**, il souffre de la destruction de son habitat naturel et de braconnage. Son écorce est utilisée dans la médecine traditionnelle ce qui augmente la pression sur cette espèce déjà vulnérable.

## Le Longose (*Hedychium gardnerianum*)

Introduit comme plante d'ornement, c'est une plante de la famille du gingembre, reconnue pour **sa capacité à envahir rapidement les sous-bois** des forêts humides. Il forme des fourrés denses qui entravent la régénération naturelle des espèces locales.

## Le Raisin marron (*Rubus alceifolius*)

Originaire de Malaisie, c'est **un arbuste épineux qui prolifère** dans les lisières, les clairières et les zones perturbées. Il crée des massifs impénétrables avec une rapidité inouïe qui empêchent la croissance des plantes indigènes.

## Le Goyavier de Chine (*Psidium cattleianum*)

Originaire du Brésil, il est apprécié pour ses fruits. Il a tendance à former **des peuplements denses** qui lui permettent de dominer rapidement les zones où il est introduit, empêchant la lumière d'atteindre le sol et étouffant les autres plantes.

## La stratégie du Parc national de La Réunion pour limiter l'invasion des espèces végétales invasives

**La surveillance et la détection précoce** sont au cœur de la stratégie du Parc. Identifier rapidement toute introduction ou prolifération d'espèces invasives permet d'intervenir efficacement avant que ces espèces ne s'implantent de manière irréversible.

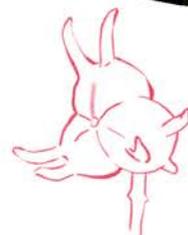
Une fois détectées, une série d'actions sont mises en œuvre **pour éradiquer ou contrôler les EEE**. Cela implique généralement des méthodes manuelles telles que l'arrachage ou la coupe. Des espèces indigènes peuvent être par la suite plantées à la place. Elles permettent de **contribuer à restaurer le milieu naturel présent initialement**.



Des chantiers participatifs sont régulièrement organisés, offrant aux citoyens l'opportunité de s'impliquer activement dans la protection de leur patrimoine naturel. Ces initiatives renforcent non seulement l'efficacité des actions de terrain mais aussi le lien entre les participants et leur environnement.



Forêt de Bon Accueil - Présence de longoses © Rémy Ravon



Des campagnes d'éducation et de communication auprès du grand public sont régulièrement organisées pour diffuser des informations sur les risques associés aux EEE. Il est important de connaître les bonnes pratiques à adopter face à ces pestes végétales !

Et face à ce fléau, le Parc n'est pas seul : **il collabore avec des institutions de recherche** (le CIRAD, l'Université de La Réunion, le CBNM) pour étudier les impacts des EEE et les meilleurs manières de lutter contre.

Le Parc **travaille en étroite collaboration avec plusieurs partenaires** pour mettre en place des actions de lutte communes : la Maison Familiale Rurale de la Plaine des Palmistes (MFR), le Régiment du Service Militaire Adapté à La Réunion (RSMA), l'Office National des Forêts (ONF), l'association "Tout vient du cœur", la mairie de Saint-Louis, divers organismes gouvernementaux et non gouvernementaux et des Institutions de recherche et académiques.



Chantier de lutte contre le longose © Parc national de La Réunion

## Au cœur d'un paysage façonné par l'activité volcanique du Piton des Neiges

Le relief du Piton des Neiges est aujourd'hui **creusé par des vallées profondes et des cirques**. Des vestiges, témoins des reliefs passés, constituent également les paysages actuels du Piton des Neiges.

La région des Makes, où se situe la forêt de Bon Accueil, constitue l'un d'entre eux. La zone est en effet **un paléo-cirque, considéré comme un cirque "inachevé"**. Il résulte de la combinaison de plusieurs phénomènes géologiques ayant tout d'abord permis la création d'un début de cirque (érosion, glissements de flanc), qui par la suite a été comblé par des coulées volcaniques.



Actuellement, on retrouve aux Makes la morphologie générale des cirques (dépression topographique élargie dans sa partie haute et plus fine dans la partie basse, du côté de l'exutoire), mais en plus restreinte. Les creusements y sont également bien moins marqués. La forêt de Bon Accueil tapisse aujourd'hui une partie de ses remparts.



## Un sanctuaire pour une faune riche et variée

Dans ce théâtre de verdure, les oiseaux forestiers sont bien présents, et on les croise facilement.

Le Tec-tec, le Zoizo blanc, le Zoizo la Vierge et le Merle péi, tous endémiques de l'île, animent la forêt par leurs chants et leurs apparitions passagères.

Les insectes aussi font partie des espèces facilement visibles. Chez les papillons, **il est par exemple possible d'observer la Vanesse de Bourbon**. Ses ailes délicatement ornées de bandes orangées apportent des touches de couleurs vives dans le vert profond de la forêt. Cette espèce est endémique des Mascareignes, et elle fait partie des trois seules espèces d'insectes protégées de l'île, avec deux autres papillons.



Vanesse de Bourbon



Affouche (*Ficus densifolia*) - Forêt de Bon Accueil © Rémy Ravon



Quant aux phasmes, maîtres du camouflage, ils se déguisent en brindilles ou en feuilles, ajoutant une touche de mystère à l'exploration de la forêt, rappelant combien chaque branche, chaque feuille peut abriter une vie insoupçonnée. Il existe à La Réunion au moins cinq espèces de phasmes.

Bien d'autres espèces, plus discrètes, font aussi partie des habitants de la forêt de Bon Accueil. **Un petit gastéropode endémique de La Réunion, la limace de Maillard**, peut y être observé si l'on prête une grande attention aux feuilles (dont elle se nourrit), voire même aux panneaux pédagogiques du sentier !

### Sources :

Île était une fois...l'histoire naturelle de La Réunion. M. Broin, 2010.  
Cahiers d'habitats de La Réunion : étage mésothermen. M. Lacoste, J. Féraud, C. Fontaine, F. Picot, D. Oudin - Conservatoire Botanique de Mascarin, 2021.  
Plaquette découverte : Forêt de Bon Accueil – Sentier d'Interprétation. ONF.  
Plantes natives de La Réunion – tome 1. Balaviknesh Nilamegame & Alexis Gorissen, 2023.

Ce document a été réalisé dans le cadre du projet LEADER : "Programme d'actions Sentié FAH'ÂME", marque déposée par le GAL Grand Sud.



Cette opération est co-financée par l'Union Européenne et par l'État dans le cadre du Programme de Développement Rural de La Réunion - FEADER/LEADER 2014-2020